



29/07/2016 12:00:00

JO-2016 - Revenus des sportifs: promis aux podiums, Olivier nage encore pour la gloire (PORTRAIT)

Par Françoise CHAPTAL

PARIS, 29 juil 2016 (AFP) - Marc-Antoine Olivier est un prétendant sérieux au podium olympique de l'eau libre à Rio mais sa vie quotidienne de champion n'est pas un long fleuve tranquille. Malgré son talent, le nageur aurait depuis longtemps renoncé à sa carrière sans le soutien financier de ses parents.

"Entre le loyer, les charges, la voiture, la nourriture, on met environ 1.800 euros chaque mois sur son compte", détaille Philippe, le père du nageur de Denain (Nord) exilé depuis dix-huit mois à Narbonne, dans le centre d'entraînement de Philippe Lucas.

Marc-Antoine, 20 ans, a explosé au haut niveau en 2015, sa première année chez les seniors: une médaille de bronze européenne, une 6e place mondiale et des victoires en Coupe du monde dans une discipline, le 10 km en eau libre, disputée en mer, en lac ou en rivière, et où beaucoup se joue à l'expérience, à la baston, face à une soixantaine de concurrents groupés au départ.

Dans la colonne dépenses, beaucoup de trajets, d'équipement, les frais de la vie quotidienne... Et une quantité gargantuesque de coûteux produits de récupération et de nourriture. "C'est que ça mange ces bêtes-là!", rigole son père. Normal, après 18 km nagés à l'entraînement tous les jours.

Au chapitre des recettes, un grand maximum de 10.000 euros l'an dernier en primes ou contrats de sponsoring distribués par la Fédération, l'équipementier Arena et le club de Denain. Aucune aide personnalisée fédérale ou ministérielle n'est versée à Marc-Antoine.

"J'ai demandé via la fédération un contrat avec l'armée mais on me l'a refusé parce que, me dit-on, je n'ai pas de résultats assez réguliers, ma discipline n'est pas assez connue et je suis trop jeune", raconte-t-il.

- 'On a sacrifié nos vacances' -

=====

L'intransigeant Philippe Lucas n'interdit à ses nageurs ni de faire des études, ni de travailler mais, après 7 heures d'entraînement quotidien, la plupart son "physiquement incapables de faire autre chose", estime Philippe Olivier.

Titulaire d'un Bac S, le jeune homme a abandonné ses études en rejoignant Narbonne et Lucas. Un séjour universitaire éclair lui permet de bénéficier encore d'une protection sociale. Il se souvient qu'au Pole Espoirs de Rouen, où il a commencé un cursus en Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives), la plupart de ses copains, nageurs prometteurs, ont rangé le maillot. "Financièrement, ils ne pouvaient plus continuer", dit-il.

"On a la chance de pouvoir le soutenir", raconte son père. "Ce n'est pas le cas de toutes les familles. Nous, on a sacrifié nos vacances. On le suit sur ses compétitions, c'est devenu ça nos voyages".



Début 2016, le marathonien de l'eau a bénéficié de la première vague du Pacte de Performance, un dispositif mis en place par le secrétaire d'Etat aux sports Thierry Braillard pour rapprocher des athlètes et des entreprises désireuses de les embaucher, ou de leur offrir un contrat d'images.

Par relations, Marc-Antoine a décroché un contrat de deux ans avec une start-up, Wyz Groupe. Pour 20.000 euros par an, dont il n'a pas encore touché un centime, il cède son image et participe à des opérations de communication. Seul hic, les bénéficiaires du Pacte de performance doivent créer une micro-entreprise pour percevoir leur salaire. Coût: 5.000 euros et des montagnes de paperasses à gérer.

A Rio, le protégé de Philippe Lucas sait qu'il peut négocier un virage décisif pour sa carrière. Au delà des primes - 25.000 euros de son sponsor et 50.000 de l'Etat -, un titre ou même une médaille olympique est un sésame pour une autre vie.

cha/pr/adc